

Genre du véhicule Chariot de travail agricole (véhicule spécial) *	Marque de fabrique L A V E R D A	Type 3 7 0 0	Fiche d'homologation N° CH 5514 10
--	-------------------------------------	-----------------	---------------------------------------

Constructeur Identification	Pietro LAVERDA S.p.A., I-36042 Breganze (Vicenza) sur la plaquette du constructeur "3700" devant le N° du châssis "LAVERDA 3700*5C2....**		
Plaquette constructeur	à gauche, latéralement sur la console du tableau de bord		
N° du châssis	à droite, au centre du véhicule, latéralement sur le longeron		
Identification du moteur	"B361 I" en haut sur la culasse		
Importateur principal	LANDMASCHINEN AG., 3018 Berne-Bumpliz + FRIED LANDMASCHINEN AG., 5322 Koblenz		
Véhicule homologué	LAVERDA 3700*5C20064*		

Châssis			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique		
Transmission	mécanique avec variateur		
Nombre de vitesses	4	Entraînement	roues avant
Frein de service	hydraulique, à disques, sur les arbres à pignons resp. sur les roues avant, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage		
Frein auxiliaire	mécanique, à disque, sur l'arbre de la boîte c.v. resp. sur les roues avant		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier av. secteur		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circuits	-		

Moteur	FIAT	Type	8361 I
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	au centre/en haut
Carburant	eau	Nombre cylindres	6
Refroidissement	115	Course	130
Alésage	8098	CV-impôt	41,24
Cylindrée	114 DIN	à l/min	2400
Puissance en kW	75,5 dB/A	à l/min	1800
Bruit à l'arrêt	1 pot 710 x Ø	DGM	904 SA x)
Silencieux	Bacharach = 2,0		
Mesure des gaz			
Déparasitage			

Carrosserie	moissonneuse-batteuse (s.d. avec cabine)		
Nombre de portes	1 (cabine)	Compteur de vitesse	-
Ceintures sécurité	av - ar	ar	-
Cale	1 = 400x200x240mm	Rétroviseurs	gauche + droite
Antivol	-		
Nombre de places	1 av.	centre	ar
Dimensions	Intérieur	extérieur	Empattements
Longueur		7600	3570 /
Largeur		3180	Essieu double av - ar
Hauteur		4000	Voies av 2580 ar 2340
Porte à faux	av - ar	1880	Voies av - ar
		2150	ar -
Distance volant - vers l'avant du véhicule	900	Bracage Ø	g 14450 d 15750

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	5400	2500	7900
Charge utile	(sans table de coupe)		
Poids total	7900		
Poids garantis	12500	3500	16000
Pneus	23.1 - 26	11.5/60-15.3	+))
Pty / bar	12 / 1,7	6 / 2,0	
Charge	7220	2820	
pour V max	30	30	
Jantes	DW 20 x 26	9.00 x 15.3	acier
Gar poids remorqueable avec/sans frein		mécanique	automatique
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorqueable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur	25		km/h
testée	22 km/h à l/min	2560	au moteur prise de force

§) Equipement	CR (E)
Feux de route	CR (E)
Feux de croisement	A (E) dans CR
Feux de position	R-S1 (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	1 (E) AV/1 5 (E) ar 2a (E)
Clignoteurs	av 1 (E) AV/1 5 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E) ar
Feux arrière de brouillard	
Feux complémentaires	1/ feu orange CH 1 1280 03/04
Eclairage plaque	3/ lampes de travail avec LT
Essuie-glace	1/ balai avec/sans lave-glace
Avertisseurs	FIAMM CH 5 0602 01
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail agricole (vhc. spécial)	
Marque et type	L A V E R D A	3 7 0 0
Homologation N°	CH 5514 10	
Carrosserie	moissonneuse-batteuse	
Places	total 1	avant
Poids à vide	7900	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 41,24
Poids total	7900	Cylindrée 8098

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

*) Véhicule spécial : largeur = 3180 mm.

x) Insonorisation : - l'intérieur du compartiment-moteur à gauche et à droite y compris la grille d'accès, la grille en haut à gauche près de l'embouchure de vidange du réservoir à grains et l'intérieur du capot;
- sortie de l'échappement dirigée vers le haut.

+) Variante de pneus : AV = 21 L 30 12 PR 6540 (2,0) Vmax 30 km/h

§) Equipement : la hauteur des feux de croisement, des feux de position et clignoteurs AV est admise pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 100 - Le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 136 - permis de conduire de la catégorie "F" obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: la couverture sur l'ouverture avant;
- 138 - protection : couverture sur l'ouverture avant;
- 139 - enlever : les tables de coupe dépassant 3500 mm de largeur;
- 141 - assurer : l'échelle remontée; la cheminée de vidange rentrée.

Lieu et date de l'homologation Sta/PR Breganze, 18.-22.04.83

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation